

# Guide sur les initiatives RSE sectorielles

## Fiche n° 4

# Engagements RSE dans le secteur des carrières et matériaux de construction



### **Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM)**

L'UNICEM est la fédération qui représente les industries extractives de minéraux ainsi que les fabricants de divers matériaux de construction (bétons, mortiers, plâtre...). La plupart de ces activités alimentent le secteur du BTP. L'UNICEM regroupe 18 syndicats de branche et 19 unions régionales. Les **syndicats qui lui sont affiliés** comptent 1 400 entreprises adhérentes.



### **Union nationale des producteurs de granulats (UNPG)**

Elle est l'organisation professionnelle qui représente l'ensemble de l'industrie qui extrait du granulat, c'est-à-dire du sable et des graviers, pour alimenter le secteur du bâtiment et des travaux publics. Elle réunit environ 900 entreprises, en grande majorité des PME. Le taux de représentativité de l'Union atteint 85 % en termes de chiffre d'affaires.



### **Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE)**

Créé en mars 1964, il assure la promotion du BPE auprès des utilisateurs et défend les intérêts de ses 200 adhérents producteurs. Le SNBPE représente 80 % de la production nationale.

Rubrique Environnement du site de l'UNICEM : [www.unicem.fr/dossiers/environnement](http://www.unicem.fr/dossiers/environnement)

Rubrique DD du site de l'UNPG : [www.unpg.fr](http://www.unpg.fr) rubrique développement durable

Rubrique DD du site du SNBPE : [www.snbpe.org//developpement\\_durable](http://www.snbpe.org//developpement_durable)

#### Contact :

- ◆ Isabelle Videlaïne, déléguée au développement durable de l'UNICEM  
[isabelle.videlaïne@unicem.fr](mailto:isabelle.videlaïne@unicem.fr)

# 1. Enjeux RSE prioritaires

Les enjeux prioritaires de la profession, définis dans la stratégie développement durable, sont les suivants :

- **La gouvernance et l'éthique de l'organisation professionnelle** : les ressources humaines, la santé et la sécurité, le dialogue avec les parties prenantes ;
- **L'environnement** : la maîtrise des impacts industriels (bruit, paysage, déchets...), le transport, la préservation de la biodiversité ;
- **Les ressources naturelles** : la gestion rationnelle des ressources (minérales, énergétiques, eau...), le recyclage ;
- **Le développement socio-économique** : l'économie des territoires (emplois...), les activités et produits de proximité ;
- **La construction durable et l'aménagement du cadre de vie.**

# 2. Stratégie et engagements

## ◆ Stratégie développement durable

L'UNICEM a défini une stratégie comportant 19 objectifs, dont 9 prioritaires :

- Agir dans le respect de l'éthique professionnelle ;
- Faire valoir les atouts des produits minéraux ;
- Positionner la filière minérale comme un promoteur du développement durable ;
- Promouvoir la prévention des risques sur la santé et la sécurité au travail ;
- Encourager la réduction des impacts liés aux procédés industriels ;
- Favoriser la réduction des impacts liés au transport des matériaux ;
- Soutenir l'utilisation rationnelle et économe des ressources naturelles exploitées ;
- Favoriser le développement du recyclage ;
- Encourager le dialogue et la concertation avec l'ensemble des parties prenantes internes et externes.

### Informations complémentaires

L'UNPG et le SNBPE ont décliné cette stratégie qui se traduit par les engagements/réalisations suivants :

## ◆ Livre Blanc « Carrières & Granulats à l'horizon 2030 - 22 propositions pour un approvisionnement durable des territoires »

Démarche prospective de l'UNPG engagée avec la collaboration de nombreux experts sur les effets prévisibles des grandes évolutions de la société sur les activités d'extraction de matériaux minéraux.

### Informations complémentaires



## ◆ Economie circulaire

La contribution de la profession à l'économie circulaire s'articule autour des axes suivants :

- Produire et consommer localement ;
- Participer à la valorisation du territoire et à l'économie locale (génération directe de près de 5 000 emplois et fourniture d'activité à près de 100 000 autres) ;
- Optimisation des ressources naturelles ;
- Valorisation et recyclage des déchets et sous-produits d'exploitation ;
- Maîtrise des consommations d'eau et d'énergie ;
- Eco-conception et éco-construction ;
- Réaménagement et gouvernance locale.

### Informations complémentaires

## ◆ Les programmes d'études sur l'environnement

Dès le milieu des années 70, l'UNPG a lancé des programmes d'études sur le potentiel écologique des carrières puis sur la biodiversité. Dans la droite ligne de ces travaux, la **thèse de Théo Flavenot**, soutenue en mars 2014, démontre le rôle déterminant des carrières dans la préservation de la connectivité de certaines espèces.

### Informations complémentaires

## ◆ Charte environnement des industries de carrières

En 1992, les producteurs français de granulats ont mis en place une Charte environnementale, devenue en 2004 « Charte environnement des industries de carrières ». Elle est applicable à toutes les industries extractives de l'UNICEM. Les 400 entreprises qui adhèrent à la Charte s'engagent, pour l'ensemble de leurs sites, à maîtriser leurs impacts environnementaux, à mettre en œuvre une concertation constructive et à développer leurs compétences environnementales. Les sites qui s'engagent suivent un chemin de progrès constitué de 4 étapes. Ils sont suivis et accompagnés individuellement par des auditeurs-conseils issus de bureaux d'études indépendants. L'étape 4/4, meilleur niveau d'exigence environnemental, est validée pour une durée de 3 ans renouvelable. Les sites présentant des enjeux spécifiques ont également la possibilité de s'engager dans l'une ou l'autre des cinq démarches de progrès thématiques : biodiversité, eau, énergie, transport, concertation.

La Charte publie une lettre trimestrielle appelée **Objectif 4** et **un rapport annuel**.

### Informations complémentaires

## ◆ L'Engagement Santé-Sécurité (ESS)

La santé et la sécurité des salariés est au premier rang des préoccupations de la profession avec un objectif clair : viser le « zéro accident ». L'Engagement Santé-Sécurité (ESS) lancé en 2010 s'adresse à toutes les entreprises. Il s'agit d'une démarche destinée à prévenir les accidents du travail avec comme objectif une réduction de 25 % du taux collectif de la branche en 5 ans. Cet engagement comprend 12 points clés qui couvrent l'organisation, les comportements et la technique. Depuis 2013, le dispositif SHERPA (Sécurité des Hommes Evaluation des Risques et Programme d'Actions) permet aux PME qui mettent en œuvre l'ESS de bénéficier d'un soutien financier de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS).

### Informations complémentaires



# 3. Dispositifs d'accompagnement des entreprises sur la RSE

## Outils

### ◆ BETie, outil de calcul des impacts environnementaux du béton du SNBPE

Lancé en novembre 2011 par le SNBPE à l'usage des professionnels, BETie est le premier outil de calcul des impacts environnementaux du béton. Depuis février 2013, il est accessible au grand public via le [site INIES](#) (base nationale française de référence sur les impacts environnementaux et sanitaires des produits, équipements et services pour l'évaluation de la performance des ouvrages).

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Outil CO<sub>2</sub> énergie de l'UNPG

Cette nouvelle version du guide paru en 2010 répond aux règles développées par le ministère en charge de l'écologie et issues du Grenelle de l'environnement et permet d'agrèger les résultats de plusieurs sites de façon simple et rapide (approche multi-sites).

[Informations complémentaires](#)

## Guides pratiques et études

L'UNICEM et ses syndicats de branche, notamment l'UNPG et le SNBPE publient régulièrement de nombreux guides et ouvrages à destination de leurs adhérents. Parmi les publications les plus récentes :

### ◆ Economie et statistiques

L'UNICEM publie mensuellement et annuellement les données statistiques relatives au secteur des matériaux et du BTP ainsi que des points de conjoncture.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Graves de valorisation ; graves de déconstruction (UNICEM Rhône Alpes , 2014)

Ce document indique les caractéristiques géotechniques, les utilisations possibles et conditions d'emploi des graves recyclées de démolition et des graves de mâchefer. Cette version est la mise à jour du guide précédemment édité en 2005.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ « L'accueil des entreprises extérieures » (UNPG, 2014)

[Informations complémentaires](#)

## ◆ Exercice de mise en situation : prévention des risques et responsabilités (UNPG, 2014)

Ces deux nouveaux guides complètent la collection des « guides bonnes pratiques santé-sécurité ».

[Informations complémentaires](#)

## ◆ Guide pratique de l'engagement dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) (UNPG, 2014)

Ce guide résume les objectifs et le contenu de la stratégie nationale pour la biodiversité et précise aux entreprises comment s'engager grâce à des exemples d'actions à mettre en place.

[Informations complémentaires](#)

## ◆ Guide méthodologique sur la prévention des risques liés à l'exposition aux poussières UNPG, 2014)

Afin d'accompagner ses adhérents dans la mise en œuvre de la réglementation, l'UNICEM a élaboré un guide méthodologique qui permettra à l'entreprise de se conformer aux exigences réglementaires et, plus globalement, d'améliorer sa maîtrise du risque « poussières ».

[Informations complémentaires](#)

## ◆ Fiches de partage de bonnes pratiques environnementales (SNBPE - publication régulière accessible uniquement aux adhérents)

Ces fiches permettent aux entreprises de faire un bilan de leurs pratiques environnementales et de s'engager dans une démarche de progrès.

## ◆ Fiches « Alerte Sécurité » (SNBPE - publication régulière accessible uniquement aux adhérents)

Ces fiches décrivent de manière anonyme un accident ou un incident, en analysent les conséquences et rappellent les recommandations ou outils développés pour les prévenir.

## ◆ Emissions dans l'air Intérieur : le béton A+ (SNBPE, 2013)

Bien que les bétons ne soient pas visés par le décret relatif à l'étiquetage des produits de construction, le SNBPE a souhaité pouvoir communiquer sur le sujet. Des essais ont été réalisés au CSTB, sur deux types de béton en complément de ceux réalisés par l'Association Technique de l'Industrie des Liants Hydrauliques (ATILH) sur différents ciments. Les rapports d'essais précisent que ces deux bétons sont classés A+.

[Informations complémentaires](#)



### ◆ **Carnet de la construction durable en béton (SNBPE, 2011)**

Cette étude démontre une grande similitude d'impacts pour l'ensemble des matériaux (béton, bois, brique, acier). Elle met également en évidence l'influence essentielle de la zone climatique dans laquelle se situe le bâtiment, paramètre qui détermine de façon significative les niveaux d'impacts environnementaux des différentes solutions étudiées.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Etude qualité environnementale des bâtiments (SNBPE, 2009)**

L'étude lancée par CIMbéton, à laquelle a collaboré le SNBPE, calcule et analyse les impacts environnementaux de plusieurs types de logement répondant aux exigences thermiques du niveau BBC réalisés dans les systèmes constructifs.

[Informations complémentaires](#)

## **Formation et accompagnement**

### ◆ **Formations environnement/développement durable**

Chaque année une formation sur un thème spécifique est proposée au personnel des sites adhérents à la Charte environnement des industries de carrières en vue de :

- Les sensibiliser aux impacts environnementaux et aux solutions existantes ;
- Favoriser les partages d'expériences et les bonnes pratiques.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Plateforme e-learning sur la sécurité au travail**

En 2013, la région PACAC (Provence Alpes Côte d'Azur Corse) a lancé « plateforme E-Learning » afin d'assurer une formation à la sécurité pour le personnel des entreprises extérieures. Tout salarié d'une entreprise extérieure devant intervenir sur un site adhérent à l'UNICEM PACAC doit être obligatoirement titulaire d'un « passeport sécurité » individuel préalablement validé par l'intermédiaire de cette plateforme.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Quart d'heure santé-sécurité**

L'UNICEM met à la disposition de ses adhérents des kits constitués de supports pédagogiques, outils d'animation pour le « quart d'heure sécurité » hebdomadaire.

### ◆ **CEFICEM**

Le Centre de conseil et formation spécialisé dans les activités et les métiers des entreprises du secteur carrières et matériaux propose des formations continues techniques ou transversales.

[Informations complémentaires](#)

## Commissions et club DD

### ◆ Comité développement durable de l'UNICEM

Présidé par Michel André, président de CEMEX France. Composé de professionnels issus des différentes branches de l'UNICEM, le Comité développement durable définit la stratégie développement durable, élabore et suit la mise en œuvre du plan d'actions.

### ◆ Commission environnement de l'UNPG

Présidée par Christian Béranger, directeur Développement durable de CEMEX France. Composée de professionnels issus de la branche granulats, elle élabore la politique environnement de l'UNPG et contribue à l'information de ses membres sur le sujet.

### ◆ Commission environnement du SNBPE

Présidée par Carole Jaillot, Coordinatrice HSE Béton Vicat. Composée de professionnels issus de la branche béton prêt à l'emploi, elle joue le même rôle pour le SNBPE.

### ◆ Comité national de la Charte Environnement des industries de carrières

Présidé par Laurent Delafond, Directeur Holcim granulats, il assure la promotion de la démarche, son animation et son homogénéité à l'échelle nationale.

### ◆ Commission santé – sécurité de l'UNPG

Présidée par François Laporte, Directeur régional Holcim granulats, elle élabore la politique santé/sécurité de l'UNPG et contribue à l'information de ses membres sur le sujet.

### ◆ Commission sécurité du SNBPE

Présidée par Myriam Peltier, Coordinatrice sécurité branche bétons chez Holcim. Son rôle consiste notamment à assurer la veille réglementaire, participer aux travaux de normalisation, analyser les accidents, surveiller l'évolution des taux de fréquence et gravité.

## Dialogue avec les parties prenantes

### ◆ Dans le cadre de la « Charte environnement des industries de carrières »

Au sein de la Charte environnement, pour assurer une concertation constructive entre la profession et ses partenaires, des instances de dialogue sont mises en place, non seulement au niveau des entreprises, mais aussi au niveau régional et national : chacun des échelons de l'association « Charte environnement des industries de carrières » est ainsi acteur du dialogue.

De nombreux partenariats ont été noués avec des ONG (Humanité et Biodiversité), des associations (OREE, Décider Ensemble) ou encore des experts scientifiques qui sont régulièrement consultés ou associés à certains travaux (guides, conférences, etc.).

## Labels et trophées

### ◆ Concours Développement durable

Organisé depuis 2005 dans le cadre d'une compétition européenne, le concours Développement durable de l'UNPG vise à récompenser et valoriser les initiatives exemplaires menées par les entreprises du secteur extractif en faveur du développement durable.

### Informations complémentaires



## Evènements

### ◆ Colloque de la société de l'industrie minérale

Chaque année, la profession participe à ce colloque qui réunit les responsables d'exploitation des mines, carrières, cimenteries, minéraux industriels et plate-formes de recyclage.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Organisation et participation à de nombreux colloques, conférences

En 2014, notamment :

- « **Vive l'économie circulaire** » 29 juin 2014
- « **50 ans de performances et d'innovations** » 5 juin 2014
- « **Concertation et projets industriels** » 22 mai 2014

## Rapport RSE

### ◆ Stratégie développement durable de l'UNICEM : bilan 2013

[Informations complémentaires](#)

## 4. Pour aller plus loin

### Exemples de pratiques à l'international :

#### ◆ Union Européenne des Producteurs de Granulats (UEPG)

L'UEPG réunit les fédérations professionnelles de 29 pays. Elle représente et défend les intérêts de l'industrie des granulats auprès des institutions européennes et des autres parties prenantes. Le **développement durable est au cœur de ses priorités**.

L'UEPG organise tous les 3 ans un **concours** destiné à promouvoir les meilleures pratiques en matière de développement durable dans les sites de carrières.

[Informations complémentaires](#)

#### ◆ European Ready Mixed Concrete Organization (ERMCO)

Elle remplit le même rôle pour l'industrie du béton prêt à l'emploi. L'Organisation réunit 21 membres, 5 membres associés et un membre correspondant.

ERMCO publie des **guides**, notamment dans les domaines santé/sécurité, environnement et organise des **événements**.

[Informations complémentaires](#)

Lorsque la mention « **Informations complémentaires** » apparaît dans la fiche, cela indique au lecteur la possibilité d'accéder à d'autres documents ou sites Internet sur la version numérique des fiches qui sont accessibles sur le site de nos organisations.